



Syndicat du Bassin de l'Oudon
 6 rue de la Roirie - 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
 (accès par : rue Charles Guilleux, parking Groupe Milon, porte A)
 Tél : 02.41.92.52.84 - mail : contact@bvoudon.fr - www.bvoudon.fr
 n° siret : 200 077 881 00015

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2024 BASSIN-VERSANT DE L'OUDON

RECAPITULATIF MESURES BIEN-ETRE ANIMAL ELEVAGE D'HERBIVORES (HBV)

Critère	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Période d'application
Formation	Organisée par l'opérateur de territoire			Jusqu'au 14 mai de la fin de l'année 2
Chargement moyen annuel UGB/SFP	0<c≤2,2			A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat
% herbe minimum/SAU	≥60%	≥65%	≥70%	A partir de l'année 3 si évolution A partir de l'année 1 si maintien
% maïs ensilage maximum/SFP	≤22%	≤20%	≤15%	A partir de l'année 3 si évolution A partir de l'année 1 si maintien
% PP minimum/SAU		≥20%	≥20%	Sur toute la durée du contrat
Quantité maximum annuelle de concentrés achetée	800 kg/UGB bovine ou équine 1000 kg/UGB ovine 1600 kg/UGB caprine	800 kg/UGB bovine ou équine 1000 kg/UGB ovine 1600 kg/UGB caprine	800 kg/UGB bovine ou équine 1000 kg/UGB ovine 1600 kg/UGB caprine	A partir de l'année 3 si évolution A partir de l'année 1 si maintien
Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires	Ne pas en utiliser sur au moins 90% des PP	Ne pas en utiliser sur au moins 90% des PP	Ne pas en utiliser sur au moins 90% des PP	A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat
		Ne pas en utiliser sur au moins 90% des PT	Ne pas en utiliser sur au moins 90% des PT	A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat
	Faire un bilan annuel d'IFT certifié/outil MASA Le transmettre à la DDT avant le 31 octobre Se faire accompagner par un technicien au moins 3 années/5	Faire un bilan annuel d'IFT certifié/outil MASA Le transmettre à la DDT avant le 31 octobre Se faire accompagner par un technicien au moins 3 années/5	Faire un bilan annuel d'IFT certifié/outil MASA Le transmettre à la DDT avant le 31 octobre Se faire accompagner par un technicien au moins 3 années/5	A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat
	Respecter les valeurs d'IFT herbicides et hors herbicides sur les surfaces engagées et non engagées	Respecter les valeurs d'IFT herbicides et hors herbicides sur les surfaces engagées et non engagées	Respecter les valeurs d'IFT herbicides et hors herbicides sur les surfaces engagées et non engagées	Diminution à compter de l'année 2 (voir détail/valeurs)
Fertilisation azotée		Respecter l'équilibre de fertilisation sur au moins 90% des TA et PP sur la base d'un bilan prévisionnel méthode COMIFER - GREN sous forme PPF réalisé pour chaque îlot avant le 31 mars N+1 pour la campagne culturale N/N+1	Respecter l'équilibre de fertilisation sur au moins 90% des TA et PP sur la base d'un bilan prévisionnel méthode COMIFER - GREN sous forme PPF réalisé pour chaque îlot avant le 31 mars N+1 pour la campagne culturale N/N+1	A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat
			Fertilisation minérale ≤ 50kg/ha/an sur au moins 90% des PP et PT	A compter du 15 mai de l'année 1 Sur toute la durée du contrat

Montant de l'aide	121€/ha	177€/ha	233€/ha
Plafonds	6 000€ si maintien	7 000€ si maintien	8 000€ si maintien
	8 000€ si évolution	10 000€ si évolution	12 000€ si évolution

Calendrier de réduction des IFT

Valeurs d'IFT à respecter Année d'engagement	HBV 1				HBV 2				HBV 3			
	Herbicides		Hors herbicides		Herbicides		Hors herbicides		Herbicides		Hors herbicides	
	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées	Surfaces éligibles engagées	Surfaces éligibles non engagées
Année 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Année 2	0,7	0,8	0,9	1	0,6	0,7	0,8	0,9	0,5	0,6	0,7	0,8
Année 3 ou moyenne 2 et 3	0,6	0,8	0,8	1	0,6	0,7	0,7	0,9	0,5	0,6	0,6	0,8
Année 4 ou moyenne 2, 3 et 4	0,5	0,8	0,7	1	0,5	0,7	0,7	0,9	0,4	0,6	0,6	0,8
Année 5 ou moyenne 2, 3, 4 et 5	0,5	0,8	0,7	1	0,4	0,7	0,6	0,9	0,4	0,6	0,5	0,8